

Alors que resurgit le coronavirus, Israël doit libérer tous les enfants palestiniens détenus



Source : Palestine Post 24

Ramallah, le 24 juillet 2020 – *Defense for Children International – Palestine (DCIP)* – (Défense internationale des enfants – Palestine) appelle les autorités israéliennes à prendre des mesures immédiates pour libérer tous les enfants palestiniens détenus dans les prisons israéliennes en raison de la résurgence du nouveau coronavirus (COVID-19).

Cette semaine, un responsable du Service pénitentiaire de la prison israélienne d'Ofer en Cisjordanie occupée aurait été testé positif au coronavirus. Après cette annonce, les détenus palestiniens de la prison d'Ofer ont été testés au virus, selon le Club des prisonniers palestiniens. Au moins 29 enfants étaient détenus à la prison d'Ofer fin juin, selon les

dernières données publiées par le Service pénitentiaire israélien (IPS).

Alors que le virus a d'abord été contenu en mai, les cas ont commencé à augmenter en juin en Israël et en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est et dans la bande de Gaza. À ce jour, Israël a enregistré au moins 59 475 cas avec un total de 32 230 cas actifs, incluant plus de 1000 nouveaux cas par jour, selon [Haaretz](#). En Cisjordanie et dans la bande de Gaza, il y a eu au moins 12 412 cas au total, dont plus de 500 nouveaux enregistrés le 24 juillet, et 73 décès, selon le [ministère palestinien de la Santé](#). « Les autorités israéliennes doivent libérer immédiatement tous les enfants palestiniens détenus » a déclaré Ayed Abu Eqtaish, directeur du programme de responsabilité au DCIP. « Les autorités israéliennes n'ont aucun moyen pour garantir la santé et le bien-être des enfants palestiniens dans un contexte de résurgence de l'épidémie du coronavirus ».

Fin juin, 151 enfants palestiniens étaient détenus dans les prisons et les centres de détention israéliens, soit une augmentation de 6 % par rapport à mai, selon les données publiées par l'IPS. 48 % des enfants palestiniens détenus ont été placés en détention provisoire, selon les données de l'IPS. 79% des enfants palestiniens détenus par les autorités israéliennes l'étaient dans des prisons et des centres de détentions qui se trouvent à l'intérieur d'Israël, ce qui équivaut à un transfert illégal en violation de la Quatrième Convention de Genève.

Les enfants palestiniens emprisonnés par les autorités israéliennes vivent tout près les uns des autres, souvent dans des conditions sanitaires compromises, avec un accès limité aux ressources pour maintenir des routines d'hygiène

minimales, selon les informations rassemblées par DCIP. L'impact du COVID-19 est exacerbé par ces conditions de vie ce qui fait que les enfants palestiniens dans les prisons et les centres de détention sont de plus en plus vulnérables.

Le 19 mars, *Defense for Children International-Palestine* a appelé [les autorités israéliennes](#) à libérer immédiatement tous les enfants palestiniens détenus dans les prisons israéliennes en raison de la propagation mondiale rapide du COVID-19.

En mai, trois responsables des Nations-Unies ont [appelé](#) les autorités israéliennes à libérer tous les enfants détenus et à mettre fin aux arrestations durant la pandémie, déclarant [dans un communiqué de presse conjoint](#), « (le) meilleur moyen de faire respecter les droits des enfants détenus au milieu d'une dangereuse pandémie, et dans n'importe quel pays, c'est de les libérer de leur détention et de mettre un moratoire sur les nouvelles admissions en centres de détention. Nous appelons les autorités israéliennes et palestiniennes à faire ainsi immédiatement »

Lors de l'épidémie initiale plus tôt cette année, les autorités israéliennes ont interdit aux avocats de visiter les prisons et les centres de détention pour des réunions de personnes avec les enfants, et les tribunaux militaires israéliens ont utilisé une liaison vidéo entre la salle d'audience et les prisons pour les audiences du tribunal. Alors que les avocats sont actuellement en mesure d'effectuer des visites dans les prisons et de rencontrer leurs clients, la résurgence de l'épidémie du coronavirus va probablement bientôt mettre fin à l'accès des avocats qui représentent les enfants palestiniens détenus.

Les enfants palestiniens dans les prisons et les centres de détention israéliens n'ont pas le droit de recevoir des appels téléphoniques réguliers. Cependant, [à la suite d'une pétition récente](#) adressée à la Haute Cour de justice israélienne, les autorités ont annoncé lors de l'audience du 2 avril que l'IPS avait publié une ordonnance temporaire qui autorisait les enfants palestiniens détenus à parler avec leur famille par téléphone pendant 10 minutes, une fois toutes les deux semaines, pendant la durée de la crise du COVID-19, selon HaMoked, une organisation israélienne de défense des droits de l'homme.

En dépit de cette ordonnance et depuis des semaines, les enfants dans la prison de Megiddo n'ont pu appeler leur famille qu'une seule fois, le 8 avril, et les enfants dans la prison d'Ofer n'ont jamais été autorisés à utiliser le téléphone, selon HaMoked. En mai, [HaMoked a saisi](#) la Haute Cour de justice pour lui demander que les enfants palestiniens détenus soient autorisés à contacter immédiatement leurs parents. La Cour doit émettre un avis le 26 juillet. À la fin juin, 89 enfants étaient détenus dans les prisons d'Ofer et de Megiddo en Israël, selon les données d'IPS.

À l'échelle mondiale, l'Organisation mondiale de la santé, le bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, et des experts des droits de l'homme des Nations Unies ont tous publié des lignes directrices et des déclarations qui soulignent la nécessité d'empêcher la propagation du COVID-19 dans les lieux de détention.

Israël a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant en 1991, s'obligeant à mettre en application l'ensemble des droits et des protections inclus dans le traité, y compris le fait que l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une

considération primordiale dans toutes les décisions concernant les enfants, et que la détention ne doit être utilisée que comme une mesure de dernier recours pour la durée la plus courte possible.

Israël se distingue de façon douteuse en étant le seul pays au monde à détenir et à poursuivre automatiquement et systématiquement des enfants devant des tribunaux militaires qui manquent des droits fondamentaux et de la protection d'un procès équitable. Israël détient et poursuit chaque année entre 500 et 700 enfants palestiniens devant les tribunaux militaires. Près de trois enfants palestiniens sur quatre détenus par les forces israéliennes subissent une violence physique, sous une forme ou une autre, selon les documents rassemblés par le DCIP.

Traducton : BP pour l'Agence Média Palestine

Source : [DCIP](#)